

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 28 décembre 2023 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2024 pour la Guadeloupe.

VENTE

FC07304



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience
du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE
Palais de Justice ZAC de Calebassier
97100 BASSE-TERRE
aura lieu une adjudication
LE MARDI 19 MARS 2024 à 10H30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION : Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150), au lieudit Péninsule des Terres Basses dans le lotissement PLUM BAY II sur une parcelle cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BI-230-Péninsule des Terres Basses-01ha 01a 00ca

Il s'agit d'une parcelle de terre sur laquelle est édifiée une construction à usage d'habitation. La maison comprend une cuisine, un salon, 4 chambres avec salle de bains attenante, un terrain de tennis, une piscine, et un grand jardin arboré.

Et une construction de type maison de gardien actuellement occupé à titre gratuit. Cette construction a été détruite lors du passage du cyclone IRMA en septembre 2017, et est toujours dans le même état.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire ZAC de Calebassier BASSE-TERRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le 19 mars 2024 sur la mise à prix de :

QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 12 janvier 2024

Signé :
La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20210088-LRM/ KL

Notre mail :
contact@leprobant.fr

Notre téléphone :
0590 22 24 39

VENTE

FC07305



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience
du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE
de BASSE-TERRE,
Palais de Justice ZAC de Calebassier
97100 BASSE-TERRE
aura lieu une adjudication
LE MARDI 19 MARS 2024 à 10H30

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :
1er lot : Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150), dans un ensemble immobilier dénommé "HOWELL CENTER", à usage commercial, artisanal, de services ou professionnel, et d'habitation, sur une parcelle au lieudit Galisbay cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BL-57-Howell Center-01ha 27a 40ca

Sur le lot numéro CENT (100), il s'agit d'un appartement au dernier étage du bâtiment. Il comprend une entrée, un séjour/cuisine, une salle d'eau, un wc, une terrasse. Sa superficie loi Carrez est de 41,11m².

Le bien est loué en vertu d'un bail d'habitation pour un loyer mensuel charges comprises de 650€.

Le syndic de copropriété est l'agence CAGEPA sise 8 rue de la Liberté 97150 SAINT-MARTIN

Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150) dans un ensemble immobilier à usage d'habitation et de commerce dénommé résidence "JEAN BART" au lieudit Concordia sur une parcelle, formant le lot numéro 144 du lotissement "Les Villages de Saint-Martin - quatrième tranche", cadastrée sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BW-94-9094 Impasse Simone-11a 84ca

Le 2ème lot porte sur le lot numéro VINGT DEUX (22), il s'agit d'un appartement au dernier étage qui comprend une salle d'eau, un séjour, une kitchenette, une mezzanine dont l'accès se fait par l'escalier en bois et une terrasse couverte. La surface loi Carrez est de 18,03 m².

Le bien est loué en vertu d'un bail d'habitation pour un loyer mensuel de 485€

Le 3ème lot porte sur le lot numéro DIX HUIT (18) il s'agit d'un studio situé au 1er étage, qui comprend une entrée avec placard, séjour, alcôve, salle d'eau avec WC, terrasse couverte avec kitchenette. Avec une superficie loi Carrez de 22,38m².

Le bien est inoccupé.

Pour les 2ème et 3ème lots, le syndic de copropriété est l'agence EXCLUSIVE IMMO sise 87 rue des Aborigènes 97150 SAINT-MARTIN, la gestion locative du bien est gérée par SPRIMBARTH CAP CAIRAIBES.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire ZAC de Calebassier BASSE-TERRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

sée.

La vente aura lieu le MARDI 19 MARS 2024 en trois lots sur la mise à prix de :

LOT N°100 : TRENTE MILLE EUROS (30 000 €)

LOT N°22 : QUINZE MILLE EUROS (15 000 €)

LOT N°18 : QUINZE MILLE EUROS (15 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 janvier 2024

Signé :
La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

MARCHÉ PUBLIC

FC07306



RECTIFICATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES
Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacavé - Petit Paris, 97100, Basse-Terre, F, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Définition et mise en œuvre d'un plan de communication pour accompagner la Région Guadeloupe dans le cadre de l'élaboration du projet de révision du schéma d'aménagement régional de la Guadeloupe.

Numéro de référence : 2023AO0100
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 71316000
II.1.3) Type de marché

Services
II.1.4) Description succincte : le présent marché a pour objet la définition et mise en œuvre d'un plan de communication pour accompagner la Région Guadeloupe dans le cadre de l'élaboration du projet de révision du schéma d'aménagement régional (Sar) de la Guadeloupe. Il est à prix unitaires sans minimum et avec un maximum annuel HT de 205 000euro

Mots descripteurs : Publicité communication

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Numéro de l'avis : 1013 du 05 janvier 2024

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification
Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original

Numéro de section : IV.2.2

Au lieu de

Date : 02 février 2024 Heure locale : 12:00

Libre

Date : 17 février 2024 - Heure locale : 12:00

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 23 janvier 2024

Le président du Conseil Régional
Ary CHALUS

Une annonce
légale à
publier en
Guadeloupe ?

Simple Facile

Paiement
sécurisé

Votre
attestation
dans votre
boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.leprobant.fr